

mais un autre parent, son cousin, lui dit un jour : " Aurèle (il voulait dire *Aurélije*, crois-moi, ne te fais point Docteur médecin ; tu ferais mieux de devenir un avocat, car, avec tes talents et ta façon de qui ne tarit point, tu aurais des chances. Il faut que tu le fasses pour l'honneur du nom des Plamondon. "

André, qui avait lutté ou plutôt flotté jusque-là dans l'incertitude de deux idées contraires, opta en fin de compte, et il se fit décidément avocat ; ce qu'il a continué d'être jusqu'à ce jour.

Sa fortune au barreau n'a pas été enviable, mais, sur ce point de son existence je ne veux ni ne dois rien ajouter à ce que le lecteur sait déjà. C'est l'intention du *Fantasque* de se prononcer, quand et comme il le jugera convenable, sur la carrière politique, et de laisser là tout-à-fait, pour cet instant du moins, la carrière professionnelle de M. André Plamondon.

Cependant l'homme professionnel étant intimement lié à l'homme politique dans la sphère des idées et du travail intellectuel, lorsqu'on est homme politique et homme de loi tout ensemble, comment voulez-vous qu'on ne s'expose pas à juger mal de l'individu politique si l'on ne connaît pas bien son avocat ?

Un monsieur très instruit, de talents d'un ordre supérieur et remarquable par une grande sûreté de jugement, disait l'autre jour dans un cercle où je l'entendais parler avec éloquence :— " Aurèle Plamondon (il voulait dire Aurélije) est une imagination vive et une intelligence prime-sautière ; vous vous en apercevez de suite quand il parle ; mais ces qualités, qui sont l'aptitude, lui sont funestes. Il ne sait pas classer ni mûrir par la réflexion les idées qui lui viennent, et son esprit se perd dans le mélange des bonnes avec les mauvaises, dans le pêle-mêle des vérités et des sophismes. Suivez-le dans ses discours, étudiez-le dans ses écrits au *National*, et vous le trouverez planant sans cesse, entouré d'une pléiade de mots ronflants et d'épithètes énergiques, dans des espaces aériens, ou un avis concluant, une pensée solide, une réflexion nouvelle n'arriveront jamais. M. André a de l'écorce, et il prend cela pour de la substance. L'imagination le domine ou plutôt le possède, et, pour vous le dire franchement, il ne me semble pas qu'il soit capable de vaincre cette abominable *folle du logis*. "

Tout cela est vrai, et c'est à la lettre. Les amis de M. André Plamondon qui liront ces choses, ne les désavoueront jamais, s'ils ont une conscience ; D'ailleurs, qu'ils l'osent !

Quand M. André Plamondon prononce un discours en public, ses paroles imitent le torrent dont parlait l'autre jour le *Courrier du Canada* ; elles coulent, coulent sans arrêt, sur un terrain inégal toujours et vers une issue que souvent l'on n'aperçoit pas. Mené en laisse par sa *folle*, M. André se noie dans un déluge de mots terribles ; s'il énonce quatre idées, il n'en tirera pas une au clair. Il déclame, il ne prouve pas ; il dira bien haut que tel acte du ministère est *infâme*, mais il ne vous parlera pas de la raison politique qui détermine ou justifie cet acte. Il a par-dessus tout le talent de l'exagération. Voilà ses péchés d'habitude, et ce sont des péchés bien graves, ma foi. Mais ils composent à peu près toute son histoire.

Voici maintenant le beau côté de notre orateur en buste.